

# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

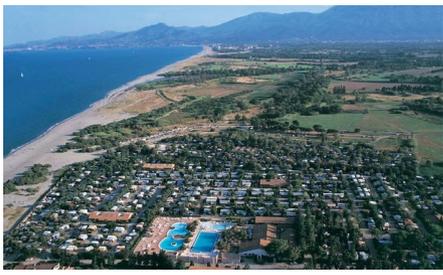


Réunions  
d'information  
sur les CPS



Mars 2019





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

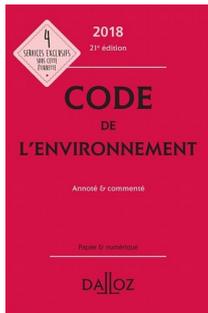
des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## Rappel de la réglementation

### Art. L 443-2 et R 443-9 du code de l'Urbanisme

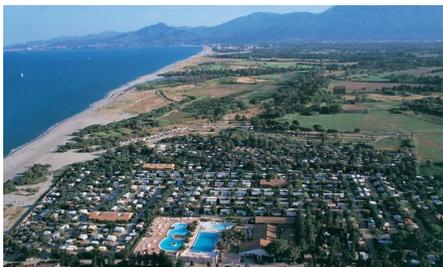


- Les dispositifs permettant d'assurer l'information, l'alerte et l'évacuation des occupants des campings situés dans les zones soumises à un risque naturel ou technologique sont prescrites par le maire,
- Ces zones sont délimitées par arrêté préfectoral.



### Art. R 125-15 du code de l'environnement

- Les prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation doivent prévoir certaines dispositions et sont présentées sous la forme d'un CPS,
- Le « modèle » de CPS est fixé par arrêté du 15/02/1995.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

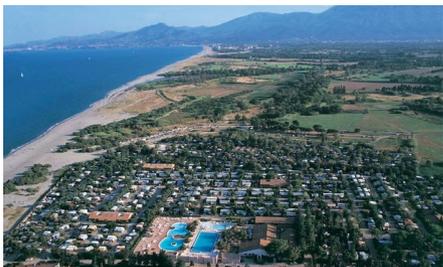
CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## Modalités d'élaboration :



- Projet établi par l'exploitant et le maire,
- Transmission à la préfecture par la mairie,
- Avis de la sous-commission camping (sur table ou en visite),
- Approbation par arrêté du maire,
- Mise à disposition dans le camping et à la mairie.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

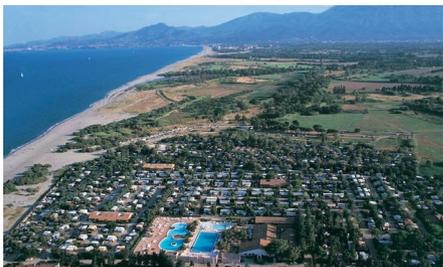
des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## Objectifs du CPS :



- Répondre aux exigences réglementaires,
- Regrouper les différentes prescriptions de sécurité dans un document unique,
- Définir de manière précise l'exposition au(x) risque(s),
- Etablir des dispositifs d'information, d'alerte et d'évacuation adaptés au camping,
- Réfléchir aux évolutions intervenues dans le camping (actualiser le CPS),
- Organiser des formations internes et des exercices d'évacuation.





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## CONTENU DU CPS

- **Arrêté du 6 février 1995 : 4 parties**
  - administratives et consignes permanentes,
  - information des occupants,
  - prescriptions d'alerte,
  - prescriptions d'évacuation.
- **Trame du CPS PO**
  - uniquement indicative,
  - calquée sur l'arrêté (2 parties en plus : risques et prescriptions de secours),
  - à décliner au camping.



*Les encarts sur fond rose sont à enlever  
(ils donnent juste des consignes)*

### SOMMAIRE

#### ▶ 1<sup>ère</sup> PARTIE : INFORMATIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

- ▶ Plans de situation
- ▶ Fiche administrative
- ▶ Visites de contrôle de la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement des caravanes
- ▶ Consignes d'exploitation permanentes

#### ▶ 2<sup>ème</sup> PARTIE : RISQUES CONNUS

- ▶ Nature des risques auxquels est soumis le terrain et conséquences sur l'organisation des secours,

#### ▶ 3<sup>ème</sup> PARTIE : PRESCRIPTIONS D'INFORMATION POUR LES OCCUPANTS DU TERRAIN

- ▶ Description des moyens du dispositif d'information
- ▶ Consignes de sécurité affichées
- ▶ Document remis aux occupants

#### ▶ 4<sup>ème</sup> PARTIE : PRESCRIPTIONS DE VIGILANCE ET D'ALERTE

- ▶ Schéma d'alerte
- ▶ Description des moyens du dispositif de vigilance et d'alerte
- ▶ Dispositifs de vigilance
- ▶ Rôle du gestionnaire en cas d'alerte
- ▶ Rôle du maire en cas d'alerte

#### ▶ 5<sup>ème</sup> PARTIE : PRESCRIPTIONS D'ÉVACUATION

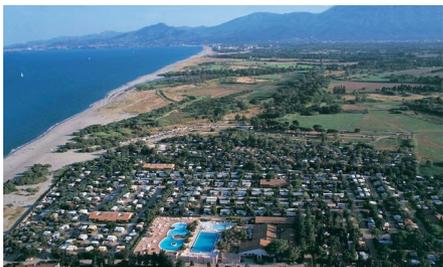
- ▶ Description des moyens du dispositif d'évacuation
- ▶ Plan d'évacuation approuvé
- ▶ Fléchage du sens d'évacuation
- ▶ Point(s) de rassemblement
- ▶ Rôle du gestionnaire en cas d'évacuation
- ▶ Fiche réflexe du personnel

#### ▶ 6<sup>ème</sup> PARTIE : PRESCRIPTIONS DE SECOURS

- ▶ Description des moyens du dispositif de secours

#### ▶ ANNEXES

- Contexte juridique
- Informations relatives à la vigilance et l'alerte
- Modèle de fiche de consignes
- Arrêté d'approbation du cahier de prescriptions



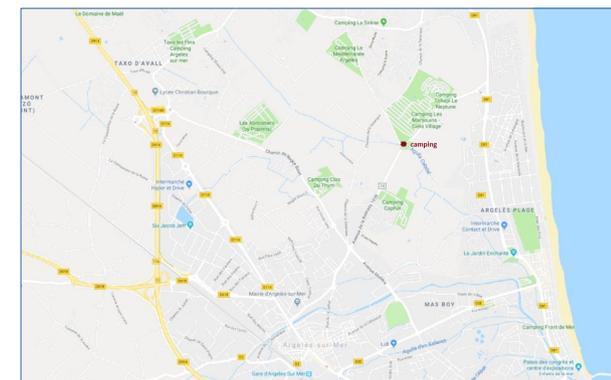
# CPS CAMPINGS

C.P.S.

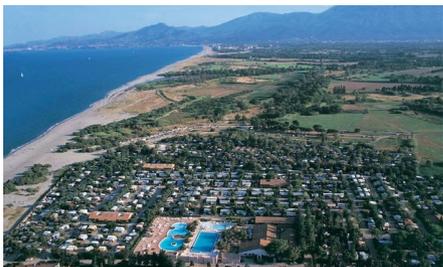
CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## 1<sup>ère</sup> PARTIE INFORMATIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES



Sous-partie	Éléments attendus
PLANS	Pouvoir situer le camping au niveau du département et de la commune
FICHE ADMINISTRATIVE	Indiquer le total des emplacements et les types
VISITES SOUS-COMMISSION	Indiquer la dernière visite et placer le PV en annexe



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible



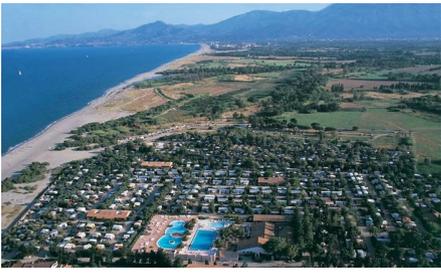
## 2<sup>ème</sup> PARTIE RISQUES CONNUS

- **Symboles** : risques présents dans le camping



- **Origine des risques** :

A préciser : nom du cours d'eau, hauteurs d'eau, vitesses, épisodes antérieurs etc ...



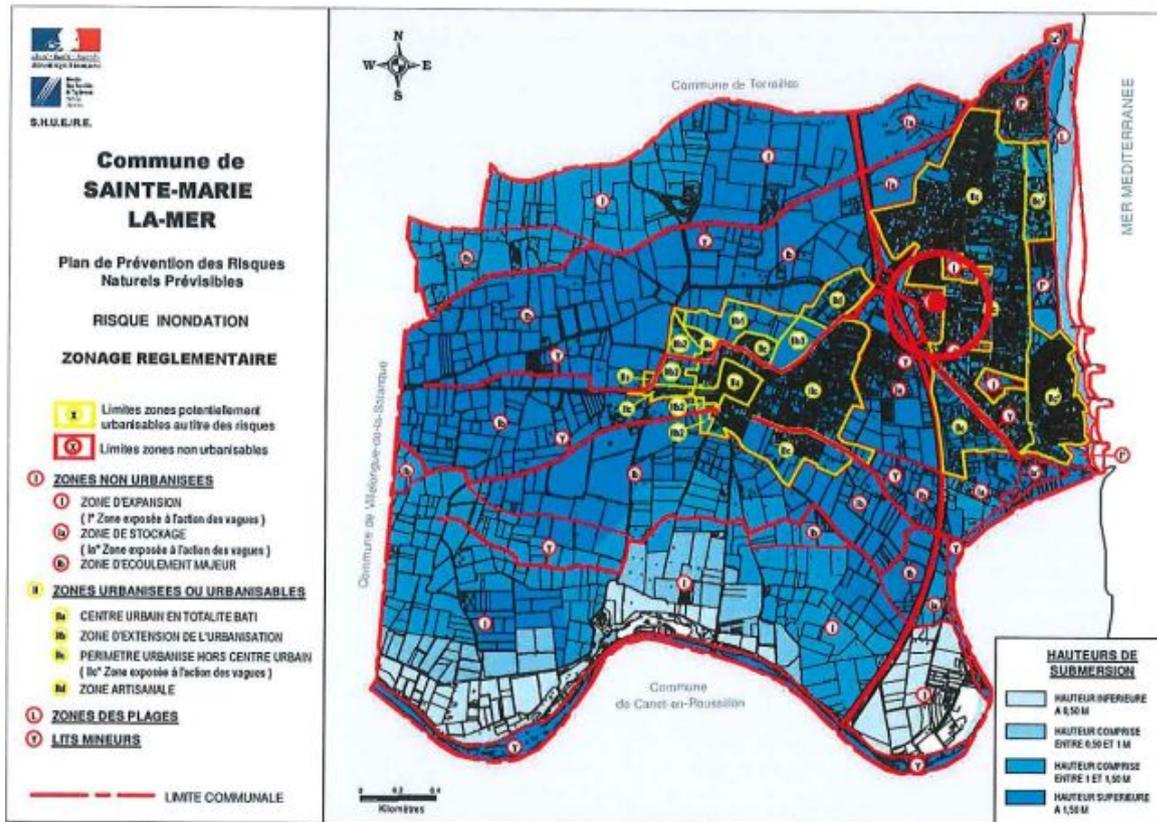
# CPS CAMPINGS

C.P.S.

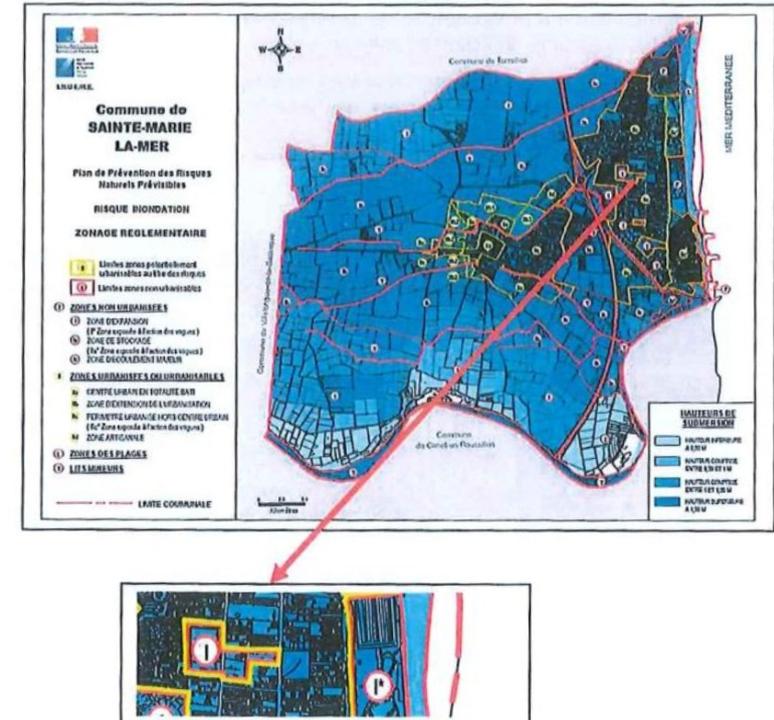
CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

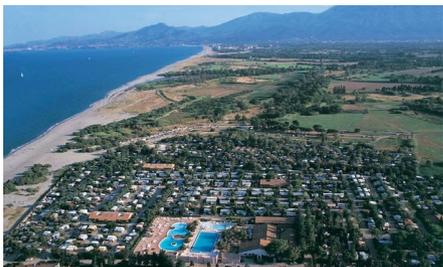
des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

- **Situation dans un plan de prévention :**  
Préciser le zonage et insérer la cartographie du PPR



- Situation dans un Plan de Prévention des Risques :





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

- **Conséquences de l'exposition aux risques**

Zones impactées, accès, incidences pour les secours etc ...

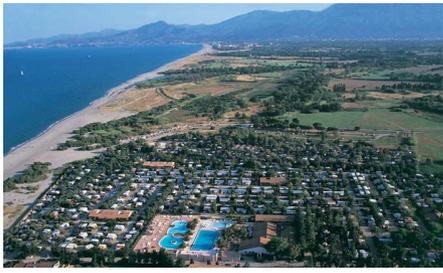
La riberette peut déborder dans le camping au niveau de quatre zones :

la zone 1 (de l'emplacement 87 à 91 ) l'eau peut s'écouler jusqu'à l'emplacement 43



la zone 2 ( de l'emplacement 6 à 25 ) l'eau peut s'écouler jusqu'à la maison de la propriétaire du camping (l'eau ne s'est jamais infiltrée dans la maison)





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## • Conséquences (suite)

### • Conséquences :

→ Inondation rapide, Aval d'une digue, Risque d'embâcle à l'amont et au droit du camping, submersion marine

Une attention particulière et continue est portée aux différents sites de surveillance et d'alerte météo. Les accès carrossables au nord du camping peuvent être rendus inaccessibles en cas de forte montée des eaux, à cause du passage à gué sur la riberette juste après le camping l'Équinoxe.



L'accès carrossable commercial au sud du camping peut être rendu inaccessible après de nombreux jours de pluie et une très importante montée des eaux. Le lit de la riberette prend sa place dans un « creux » de la route entre l'entrée du camping et le camping la Marende.

### → Incendie

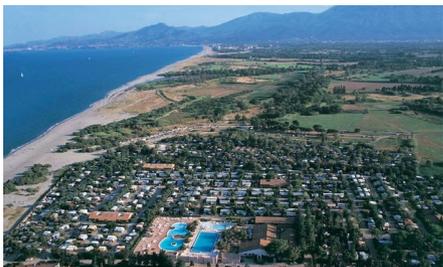
Suivant la position de l'incendie les accès carrossables nord ou sud peuvent être rendus inaccessibles aux secours ainsi qu'aux personnes à évacuer. Toutefois les nombreux accès piétonniers vers la plage permettent une évacuation de l'ensemble de la clientèle si toutefois les autres accès carrossables devenaient inaccessibles. Nous insisterons principalement auprès de nos clients sur le fait de ne pas prendre leur véhicule. Lors d'un incendie en Juillet 2015, le trop grand nombre de véhicule quittant le camping avait rendu l'accès aux moyens de secours très difficile.

Le camping est tenu d'entretenir et de défricher/déboiser une bande d'une largeur de 50 mètres de large en périphérie de son enceinte.

Toutefois, les terrains alentours ne permettent pas toujours cette opération (mauvaises conditions d'accès ou opérations interdites dans la réserve naturelle du mas Larrieu). Ceci est vrai pour l'ensemble de la rive droite de la Riberette (la rive gauche propre au camping est entretenue) située en arrière du Luna Park et du Parc Argelès Adventure, ainsi que pour certaines parties boisées de la réserve naturelle situées au nord et à l'est, directement en périphérie du camping.



La réserve naturelle.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible



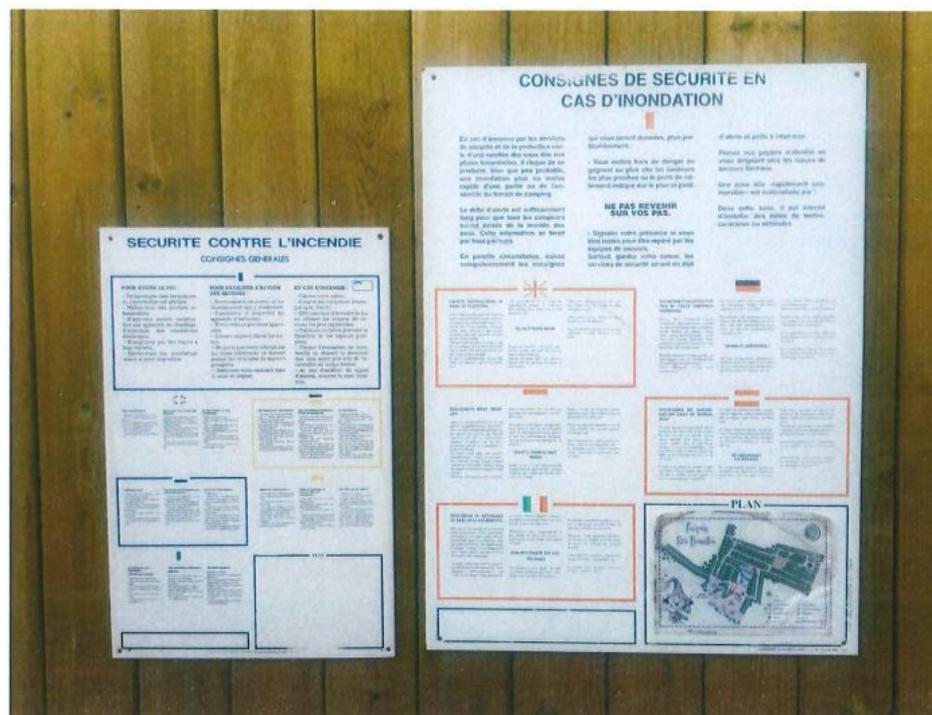
## 3<sup>ème</sup> PARTIE PRESCRIPTIONS D'INFORMATION POUR LES OCCUPANTS

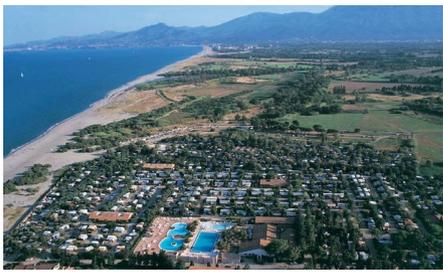
- **Dispositifs d'information et consignes**  
→ Compléter le tableau et insérer une photo des consignes affichées

### ▶ CONSIGNES DE SECURITE AFFICHEES

(Consigne : Insérer les affiches de consignes de sécurité établies adaptés pour le camping.)

i   INFORMATIONS			
	Lieux	Affiches (communales + consignes de sécurité)	Plan d'Evacuation
Lieux d'affichage du plan d'évacuation et des affiches « consignes de sécurité »	Accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Restaurant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Piscine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Point de rassemblement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Bâtiments de mise à l'abri	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autre (à préciser) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Document synthétique relatif aux consignes de sécurité remis à chaque campeur dès son installation, établies dans les langues suivantes :  (Il est utile que les documents présentant les consignes de sécurité soient diffusés en plusieurs langues. Le choix des langues reste à l'appréciation de l'exploitant en fonction de sa clientèle)	<input type="checkbox"/> FRANCAIS	<input type="checkbox"/> ANGLAIS	
	<input type="checkbox"/> NEERLANDAIS	<input type="checkbox"/> ALLEMAND	
	<input type="checkbox"/> ESPAGNOL	<input type="checkbox"/> ITALIEN	
	<input type="checkbox"/> PORTUGAIS	<input type="checkbox"/> ...	
	<input type="checkbox"/> ...	<input type="checkbox"/> ...	
Cahier de prescription tenu à disposition des occupants à l'accueil.	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ D'INFORMATION, D'ALERTE ET D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un risque naturel ou technologique prévisible

- **Document remis aux vacanciers**  
Il doit comporter recto/verso : plan d'évacuation et consignes de sécurité (et doit intégrer le SAL quand il y en a un).

**DOCUMENT REMIS AUX OCCUPANTS**

Tous les clients reçoivent le plan d'évacuation et consignes de sécurité à leur arrivée.

**LE FLORIDE & L'Embouchure**

1. Adresse: 57 km  
2. Adresse: 2 km  
3. Adresse: 1 km  
4. Adresse: 1 km  
5. Adresse: 1 km  
6. Adresse: 1 km  
7. Adresse: 1 km  
8. Adresse: 1 km  
9. Adresse: 1 km  
10. Adresse: 1 km  
11. Adresse: 1 km  
12. Adresse: 1 km  
13. Adresse: 1 km  
14. Adresse: 1 km  
15. Adresse: 1 km  
16. Adresse: 1 km  
17. Adresse: 1 km  
18. Adresse: 1 km  
19. Adresse: 1 km  
20. Adresse: 1 km  
21. Adresse: 1 km  
22. Adresse: 1 km  
23. Adresse: 1 km  
24. Adresse: 1 km  
25. Adresse: 1 km  
26. Adresse: 1 km  
27. Adresse: 1 km  
28. Adresse: 1 km  
29. Adresse: 1 km  
30. Adresse: 1 km  
31. Adresse: 1 km  
32. Adresse: 1 km  
33. Adresse: 1 km  
34. Adresse: 1 km  
35. Adresse: 1 km  
36. Adresse: 1 km  
37. Adresse: 1 km  
38. Adresse: 1 km  
39. Adresse: 1 km  
40. Adresse: 1 km  
41. Adresse: 1 km  
42. Adresse: 1 km  
43. Adresse: 1 km  
44. Adresse: 1 km  
45. Adresse: 1 km  
46. Adresse: 1 km  
47. Adresse: 1 km  
48. Adresse: 1 km  
49. Adresse: 1 km  
50. Adresse: 1 km  
51. Adresse: 1 km  
52. Adresse: 1 km  
53. Adresse: 1 km  
54. Adresse: 1 km  
55. Adresse: 1 km  
56. Adresse: 1 km  
57. Adresse: 1 km  
58. Adresse: 1 km  
59. Adresse: 1 km  
60. Adresse: 1 km  
61. Adresse: 1 km  
62. Adresse: 1 km  
63. Adresse: 1 km  
64. Adresse: 1 km  
65. Adresse: 1 km  
66. Adresse: 1 km  
67. Adresse: 1 km  
68. Adresse: 1 km  
69. Adresse: 1 km  
70. Adresse: 1 km  
71. Adresse: 1 km  
72. Adresse: 1 km  
73. Adresse: 1 km  
74. Adresse: 1 km  
75. Adresse: 1 km  
76. Adresse: 1 km  
77. Adresse: 1 km  
78. Adresse: 1 km  
79. Adresse: 1 km  
80. Adresse: 1 km  
81. Adresse: 1 km  
82. Adresse: 1 km  
83. Adresse: 1 km  
84. Adresse: 1 km  
85. Adresse: 1 km  
86. Adresse: 1 km  
87. Adresse: 1 km  
88. Adresse: 1 km  
89. Adresse: 1 km  
90. Adresse: 1 km  
91. Adresse: 1 km  
92. Adresse: 1 km  
93. Adresse: 1 km  
94. Adresse: 1 km  
95. Adresse: 1 km  
96. Adresse: 1 km  
97. Adresse: 1 km  
98. Adresse: 1 km  
99. Adresse: 1 km  
100. Adresse: 1 km

Voie VERTE  
Rivière L'AGLY  
MER - BEACH  
1 km

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE**

<p>Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, gardez votre calme.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appelez les sapeurs-pompiers de votre commune.</li> <li>2. Prévenez immédiatement la direction du camping qui alertera les sapeurs-pompiers.</li> <li>3. Ne vous approchez jamais d'une zone d'incendie, ni d'un feu de forêt.</li> <li>4. Dégagez les voies d'accès et les emplacements d'évacuation.</li> <li>5. Indiquez vous-même la direction opposée.</li> </ol> <p>Consultez dès maintenant le plan d'évacuation du terrain à l'accueil et sur les bords des caravanes. Rappelez à l'avance votre itinéraire de repli jusqu'au point de rassemblement.</p>	<p>If you see the start of a fire, keep calm.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Call your local fire brigade.</li> <li>2. Immediately advise the management of the camping site, who will alert the fire brigade.</li> <li>3. Do not approach a fire, either on foot, or by car.</li> <li>4. Keep approach roads and evacuation routes clear.</li> <li>5. Show in the opposite direction of the fire.</li> </ol> <p>Consult the evacuation plan of the ground at the reception and at the sanitary blocks. Advise your retreat route in advance to the assembly point.</p>
<p>Si vous êtes victime d'un incendie, gardez votre calme.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sortez de votre caravane par le passage de secours.</li> <li>2. Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</li> <li>3. Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</li> <li>4. Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</li> </ol> <p>Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</p>	<p>If you are a victim of a fire, keep calm.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exit your caravan by the escape route.</li> <li>2. Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</li> <li>3. Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</li> <li>4. Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</li> </ol> <p>Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</p>

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INONDATION**

<p>Si vous êtes témoin d'un début d'inondation, gardez votre calme.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appelez les sapeurs-pompiers de votre commune.</li> <li>2. Prévenez immédiatement la direction du camping qui alertera les sapeurs-pompiers.</li> <li>3. Ne vous approchez jamais d'une zone d'inondation, ni d'un feu de forêt.</li> <li>4. Dégagez les voies d'accès et les emplacements d'évacuation.</li> <li>5. Indiquez vous-même la direction opposée.</li> </ol> <p>Consultez dès maintenant le plan d'évacuation du terrain à l'accueil et sur les bords des caravanes. Rappelez à l'avance votre itinéraire de repli jusqu'au point de rassemblement.</p>	<p>If you see the start of a flood, keep calm.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Call your local fire brigade.</li> <li>2. Immediately advise the management of the camping site, who will alert the fire brigade.</li> <li>3. Do not approach a flood, either on foot, or by car.</li> <li>4. Keep approach roads and evacuation routes clear.</li> <li>5. Show in the opposite direction of the flood.</li> </ol> <p>Consult the evacuation plan of the ground at the reception and at the sanitary blocks. Advise your retreat route in advance to the assembly point.</p>
<p>Si vous êtes victime d'une inondation, gardez votre calme.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sortez de votre caravane par le passage de secours.</li> <li>2. Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</li> <li>3. Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</li> <li>4. Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</li> </ol> <p>Ne prenez pas d'escaliers, ne marchez pas sur les toits, ne sautez pas.</p>	<p>If you are a victim of a flood, keep calm.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exit your caravan by the escape route.</li> <li>2. Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</li> <li>3. Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</li> <li>4. Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</li> </ol> <p>Do not use stairs, do not walk on roofs, do not jump.</p>

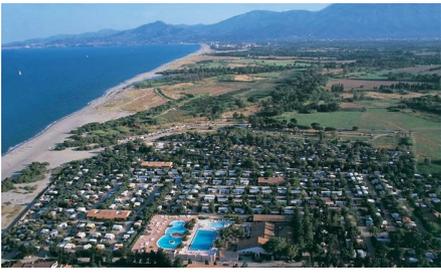
**LE FLORIDE & L'Embouchure**

**PLAN D'ÉVACUATION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

<p><b>ÉVITER LE FEU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les barbecues à charbon et foyers à feux ouverts sont strictement interdits</li> <li>- Ne fumez pas dans les endroits où l'interdiction est affichée</li> <li>- Rapporter toute modification aux appareils de chauffage, éclairage et installations électriques</li> <li>- Servez-vous des installations mises à votre disposition</li> </ul>	<p><b>FACILITER L'ACTION DES SECOURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laissez toujours libres les sorties et les accès de secours</li> <li>- Ne encombrez pas l'accès des extincteurs et RIA</li> <li>- Conservez et réparez les appareils d'extinction</li> <li>- Repérez les différents points de rassemblement et zones de refuge</li> </ul>
<p><b>FIRE PREVENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Barbecues and open fires are strictly forbidden</li> <li>- Respect the "No Smoking" Signs</li> <li>- Do not attempt to modify heating or lighting equipment or other electrical equipment</li> <li>- Use equipment at your disposal. Shut off gas and electricity around.</li> </ul>	<p><b>FIRE PREVENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Barbecues and open fires are strictly forbidden</li> <li>- Respect the "No Smoking" Signs</li> <li>- Do not attempt to modify heating or lighting equipment or other electrical equipment</li> <li>- Use equipment at your disposal. Shut off gas and electricity around.</li> </ul>

**NUMÉROS UTILES**

POMPIERS - 33 ou 112  
S.A.M.U. - 15  
POLICE - 17  
POLICE MUNICIPALE - 04 68 86 1717  
CENTRE ANTI-POISON - 04 91 73 25 25  
GENDARMERIE - 04 68 28 30 19  
SOS MÉDECIN - 08 00 30 42 42  
CENTRE HÔPITALIER - 04 68 03 62 33



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

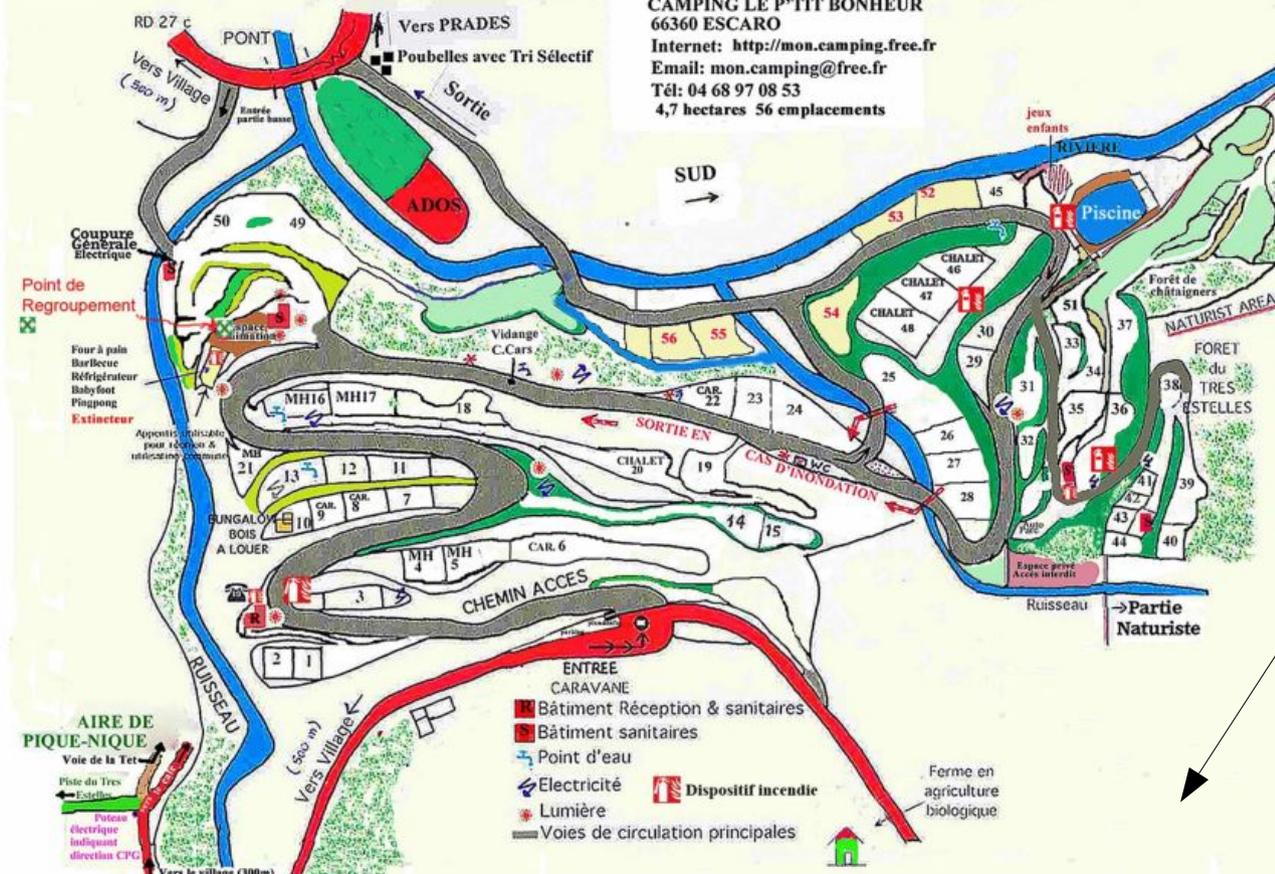
CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## DOCUMENT REMIS AUX OCCUPANTS

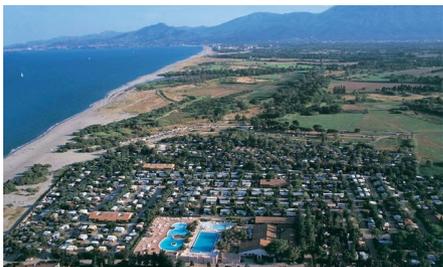
*(Consigne : Insérer le document complet remis aux occupants dès leur arrivée. Idéalement, le document concernant les risques doit faire apparaître au recto le PLAN D'EVACUATION et au verso le CONSIGNES DE SECURITE. EN aucun cas, le document remis ne doit faire apparaître des informations*

**CAMPING LE P'TIT BONHEUR**  
66360 ESCARO  
Internet: <http://mon.camping.free.fr>  
Email: [mon.camping@free.fr](mailto:mon.camping@free.fr)  
Tél: 04 68 97 08 53  
4,7 hectares 56 emplacements



Exemple  
d'intégration des  
consignes en cas  
de déclenchement  
de la sirène  
d'alerte

**CONSIGNES DE SECURITE :** pour les emplacements 25 à 28 et 52/53: En cas de très, très fortes pluies et si l'eau risque de déborder une sirène se mettra en route et vous devrez évacuer pour vous réfugier dans le local d'animation (point de regroupement). Pour tout le monde, voir les consignes générales ci-dessous.



# CPS CAMPINGS

**4<sup>ème</sup> PARTIE**  
**PRESCRIPTIONS DE VIGILANCE  
 ET D'ALERTE**

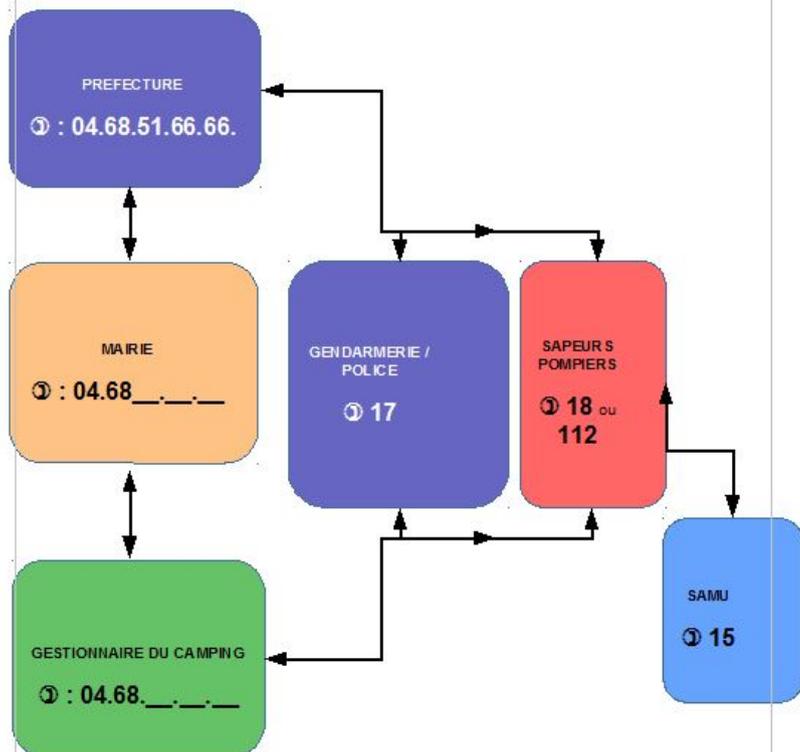


Enlever l'encart rose (consignes)

Compléter le schéma d'alerte

**SCHEMA D'ALERTE**

*(Consigne : Compléter avec les numéros de téléphone.)*



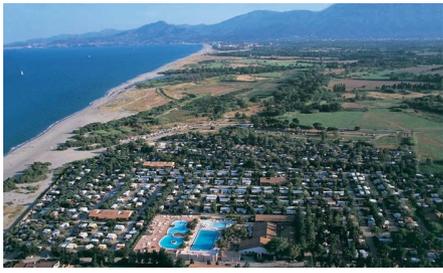
**DESCRIPTION DES MOYENS DU DISPOSITIF D'ALERTE**

*(Consigne : compléter chaque paragraphe ...)*

Les moyens mobiles d'alerte peuvent être engagés de manière ciblée afin de compléter les mesures réalisées. Ils doivent être engagés le plus rapidement possible, en complément des sirènes, afin de relayer l'alerte dans les zones d'ombre. Ces moyens sont composés de haut-parleurs montés sur des véhicules. Composés de microphones ou sirène montée sur véhicule, ils sont appelés « Ensembles mobiles d'alerte » (EMA)

<b>ALERTE</b>	
Moyens d'alerte :	Lieu d'implantation du téléphone filaire : _____ Rappel du numéro : _____
Moyens sonores d'alerte : description - implantation	_____
Autres moyens de communication utilisés par le personnel :	_____

Vérifier si les dispositifs sont conformes à l'arrêté préfectoral du 17/02/2014



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## Partie 4 - suite

### Dispositifs de vigilance

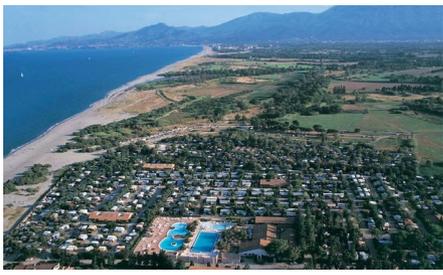
Alerte préfecture → mairie  
→ camping

Mais nécessité d'être pro-actif.  
Le NON n'est pas possible

**DISPOSITIFS DE VIGILANCE**  
(Consigne : Cochez les cases si vous connaissez et utilisez ces sites)

 METEO	Site internet : <a href="http://www.meteofrance.com">www.meteofrance.com</a>	Accès libre : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
 CRUES	Site internet : <a href="http://www.vigicrues.gouv.fr">www.vigicrues.gouv.fr</a>	Accès libre : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
 PLUIES INTENSES	Site internet : <a href="https://apic.meteo.fr/">https://apic.meteo.fr/</a>	Abonnement : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (Accès <i>uniquement</i> Maine)
 AUTRES	Site internet : _	Abonnement : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Préciser les sites ou applications  
utilisés (sur ordinateur ou portable)



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## Partie 4 : pré-alerte et alerte

→ A décliner impérativement au camping (distinctes de l'évacuation)

### ▶ RÔLE DU GESTIONNAIRE EN CAS D'ALERTE

(Consigne : suivre les consignes en cas d'alerte)

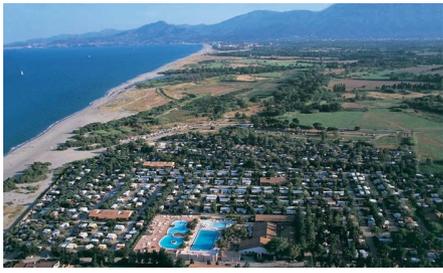
-  La présence sur le site d'une personne responsable des mesures à prendre est obligatoire en permanence.
-  En cas de pré-alerte ou d'alerte mise en œuvre par le gestionnaire, prévenir le maire et la préfecture (voir schéma d'alerte).

<b>PRE - ALERTE</b>	
	Lorsque le risque est annoncé, dès qu'il le juge nécessaire ou lorsqu'il en est informé par le maire, une autorité de police ou de gendarmerie ou par les sapeurs-pompiers, le gestionnaire doit :
→	mobiliser l'équipe de sécurité
→	s'assurer du bon fonctionnement du système d'alerte sonore et de l'éclairage de sécurité
→	vérifier la liaison téléphonique en direction de la gendarmerie ou de la police, des sapeurs-pompiers et de la mairie
→	à partir du registre, recenser de la manière la plus exhaustive possible les occupants présents sur le terrain
→	préparer une éventuelle évacuation conformément au plan prévu (local, moyen de communication.)
→	s'assurer que les points de regroupement sont parfaitement accessibles
→	réunir le matériel et le personnel nécessaires pour aider à l'évacuation éventuelle
→	refuser l'installation des nouveaux campeurs
→	suivre l'évolution de la situation
→	suivre l'évolution des prévisions météorologiques départementales en consultant le site Internet de Météo France à l'adresse suivante : <a href="http://www.meteo.france.com">http://www.meteo.france.com</a> ou auprès de tout autre opérateur météo de son choix
→	le cas échéant, suivre l'évolution des prévisions de crues en consultant le site Internet de la carte de vigilance crues à l'adresse suivante : <a href="http://www.vigilance-crues.ecologie.gouv.fr">http://www.vigilance-crues.ecologie.gouv.fr</a>
→	informer les vacanciers de la crue ou de la submersion marine, plus particulièrement ceux qui sont aux abords immédiats de la zone inondable du terrain

<b>ALERTE</b>	
	Dès qu'il le juge nécessaire ou lorsqu'il en est informé par le maire, une autorité police ou de gendarmerie ou par les sapeurs-pompiers, le gestionnaire doit :
→	activer l'équipe de sécurité
→	connecter l'éclairage de sécurité et les moyens sonores d'alerte
→	informer les campeurs du risque imminent
→	leur rappeler, en plusieurs langues, les consignes d'évacuation de l'ordre dans lequel elle devrait être effectuée

Petite adaptation

<b>ALERTE</b>	
	Dès qu'il le juge nécessaire ou lorsqu'il en est informé par le maire, une autorité police ou de gendarmerie ou par les sapeurs-pompiers, le gestionnaire doit :
→	<b>Nous informons le personnel du risque. Confirmer le nombre de personnel sur place pour mettre en œuvre les démarches pour évacuer.</b>
→	<b>Nous vérifions que les personnes responsables de secteur ont le plan d'évacuation et la fiche de poste. Que les instructions sont claires.</b>
→	Nous connectons l'éclairage de sécurité et les moyens sonores d'alerte
→	Chaque responsable de secteur informe les vacanciers de son secteur du risque imminent. Préciser la nature du risque (inondation, feu)
→	Leur rappeler, en plusieurs langues, les consignes d'évacuation et l'endroit du point de rassemblement et les zones de refuge.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## EXEMPLE

### FICHE DE PRE-ALERTE

Lorsque le risque est annoncé, dès qu'il le juge nécessaire ou lorsqu'il en est informé par le maire, une autorité de police ou de gendarmerie ou par les sapeurs-pompiers, le Directeur, doit :

- Prévenir par téléphone le personnel du camping du risque de pré-alerte
- Le responsable technique rassemble les mégaphones. Le Directeur allume l'amplificateur et fait un test micro qui sera validé par Le technicien-maintenance présent sur le terrain.
- Le Directeur contactera la police municipale, les pompiers ainsi que la mairie pour vérifier la situation en cours
- La directrice doit sortir la liste des présents via la « Liste sécurité » sur Eseason des personnes présentes sur le camping.
- Le Technicien-maintenance vérifie les locaux et les points de rassemblement pour qu'ils restent bien accessibles
- Le Directeur contacte et rassemble les salariés à la réception. Il rappelle les rôles de chacun et les consignes à suivre en se référant à la fiche reflexe du personnel et les fiches de poste.
- La Directrice demande aux réceptionnistes présents que si des arrivées sont prévues, ils devront les appeler pour annuler leur séjour.
- Le Directeur suit l'évolution de la montée de la Riberette et auprès des pompiers, mairie et police.
- Les personnes responsables de secteur (voir fiche reflexe) commencent à informer les clients d'une éventuelle évacuation

#### L'ALERTE :

- Prévenir les vacanciers d'une éventuelle évacuation : A la Réception, le Directeur au micro prévient les clients calmement. Les haut-parleurs les informeront dans tout le camping.

« Mesdames et Messieurs,

*Un risque d'inondation menace notre camping, préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.*

*Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.*

*Rassemblez vos affaires, ne prenez que le strict minimum, médicaments, vos papiers (C.I/passeports) ainsi que vos objets de valeurs. Restez calme et tenez-vous prêt à une éventuelle évacuation. »*

Il informe également en Anglais pour les étrangers :

« Ladies and gentlemen,

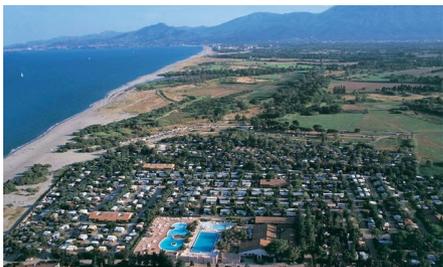
*A risk of flooding threatens our campsite, prepare to evacuate on order if it becomes necessary.*

*Keep an eye on the instructions that will be given to you for your safety.*

*Gather your belongings, take only the bare minimum, medications, your papers (C.I/Passports) as well as your valuables. Stay calm and be prepared for a possible evacuation. »*

Le Directeur donne l'ordre au Responsable Technique de faire le tour en voiturette des infrastructures (piscines, clubs enfants, club ado, terrain de pétanque, sanitaires et terrains multisport) pour vérifier que le message a bien été entendu et que tous les client(e)s rejoignent leur locatif pour se préparer à l'éventuelle évacuation.

Le Responsable Technique une fois sa mission réalisée, se rend à la Réception et valide au Directeur que tous les locaux sont vides.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## ► RÔLE DU MAIRE EN CAS D'ALERTE

*(Consigne : A établir conformément au Plan Communal de Sauvegarde, et conserver conjointement par le maire, ses adjoints et le gestionnaire. Éventuellement, rajout pour les risques qui s'y présentent (crues pour les cours d'eau suivis par le service de prévision des crues; tempête annoncée par Météo-France); d'une courte synthèse de la chaîne d'alerte des autorités précédant la diffusion de l'alerte par le maire...)*



**Le Maire est responsable de la pré-alerte et de l'alerte de l'exploitant.**

En fonction de la nature de l'événement prévisible, le maire doit alerter la population par tout moyen à sa disposition, prendre contact avec ses services techniques, les entreprises intervenant sur la commune (les utilisateurs de grues en cas d'annonce de vent violent par exemple), les organisateurs de manifestations culturelles ou sportives (concert sous les arbres en cas d'orage), ainsi que toute personne susceptible d'agir pour prévenir le danger ou protéger les personnes et les biens (établissements scolaires, clubs sportifs, gérants de camping, etc.).

La salle d'accueil des vacanciers doit être prévue dans le PCS de la commune. Le choix du point de rassemblement est étudié en concertation avec le gestionnaire du camping.

 <b>POINT DE RASSEMBLEMENT COMMUNAL</b>	
Lors de l'évacuation, préciser le lieu de replis ou de refuge communal conforme au Plan Communal de Sauvegarde :	
Adresse :	
 Fixe :	
Capacité MAX. d'accueil :	
Autre lieu d'accueil complémentaire :	
Adresse :	
 Fixe :	
Capacité MAX. d'accueil :	

## Centres d'hébergements possibles pour une évacuation « inondation »

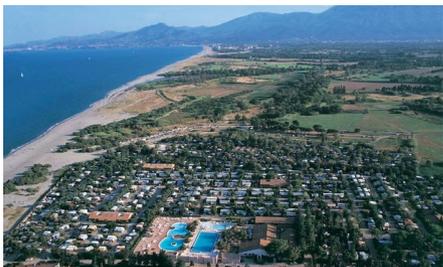
ITINERAIRE INNONDATION n°1 : distance entre le camping et l'église : 645 mètres

Capacité de l'église : 600 personnes debout

200 personnes couchées, pas de matériel de couchage, pas de restauration

trajet entre le camping et l'église





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## 5<sup>ème</sup> PARTIE PRESCRIPTIONS D'ÉVACUATION



**PARTIE LA PLUS IMPORTANTE  
DU CPS :**

⇒ **à adapter et préciser !**

### DISPOSITIF D'ÉVACUATION

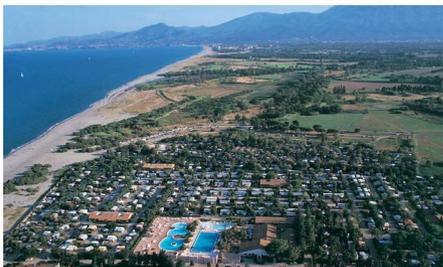
EVACUATION															
 <b>Plan d'Évacuation :</b>	<p>Le Plan d'évacuation est-il réalisé ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Les pictogrammes utilisés sont-ils facilement reconnaissables ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>														
 <b>Balilage de sécurité, fléchage du sens de l'évacuation :</b> <i>Description - implantation</i>	<p>Le fléchage est-il installé ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Le fléchage sur le terrain est-il conforme au Plan d'Évacuation ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>														
 <b>Zones refuges :</b> <i>précisez le lieu et la capacité d'accueil</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Lister la (les) zone(s) refuge(s) :</th> <th>Surface (m<sup>2</sup>) :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- INTERNE à l'enceinte du camping :</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>- éventuellement EXTERNE à l'enceinte du camping</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>	Lister la (les) zone(s) refuge(s) :	Surface (m <sup>2</sup> ) :	- INTERNE à l'enceinte du camping :	-	-	-	-	-	- éventuellement EXTERNE à l'enceinte du camping	-	-	-	-	-
Lister la (les) zone(s) refuge(s) :	Surface (m <sup>2</sup> ) :														
- INTERNE à l'enceinte du camping :	-														
-	-														
-	-														
- éventuellement EXTERNE à l'enceinte du camping	-														
-	-														
-	-														
 <b>Point(s) de rassemblement :</b>	<p>Le(s) Point(s) de Rassemblement est(sont)-il(s) matérialisé(s) sur le terrain ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Si OUI, précisez le lieu : - - -</p> <p>Est-il accessible pour un éventuel hébergement ? (<i>arbres élagués aux alentours</i>) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>														

Veiller aux bons pictogrammes : points de rassemblement, zones refuge.

Le double fléchage (incendie/inondation) éventuel doit figurer sur le plan et être en place sur le terrain.

Indiquer les zones refuges conformes à la réglementation en précisant les surfaces et les localisations.

Veiller à la pertinence du nombre et de la localisation des points de rassemblement.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## ▶ PLAN D'ÉVACUATION

▶ **PLAN D'ÉVACUATION**

**!** Le **PLAN D'ÉVACUATION** sera affiché près du bureau d'accueil et en divers endroits du camping. Il doit être établi à une échelle suffisamment précise pour distinguer les indications suivantes :

- désignation des emplacements tels que matérialisés sur le terrain,
- issues de secours
- fléchage d'évacuation
- points de rassemblement
- points lumineux (éclairage de secours)
- dispositif sonore d'alerte (haut-parleur)
- positionnement des extincteurs, RIA et du ou des poteaux incendie
- zones refuge

**Bouche d'incendie**  
Feuerhydrant - Brandlöslöser - Wasserzapfstelle

**Sorties de secours**  
Exit and emergency exits  
Ausgang und Notausgang  
Haupt- und Nebenausgang

**Sens d'évacuation**  
Escape route - Fluchtweg - Fluchtwege

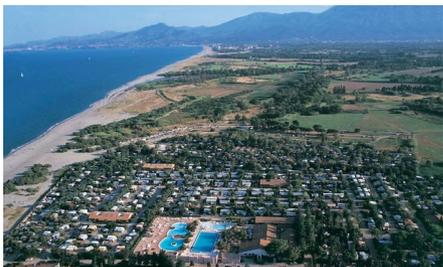
**Zone de regroupement**  
Gathering place - Versammlungsort - Sammelstelle

## Le plan doit être lisible

- ôter l'encart rose
- insérer en pleine page ou en format A3 replié pour les grands campings

## Le plan doit être complet :

- dispositif incendie
- point de rassemblement
- zones refuge
- fléchage d'évacuation
- issues de secours



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## FLECHAGE D'EVACUATION ET POINT(S) DE RASSEMBLEMENT

### Consignes sur la trame de CPS

#### FLECHAGE DU SENS D'EVACUATION

(Consigne : Insérer une photo d'illustration)

 • Le fléchage sur le terrain doit être conforme au Plan d'Evacuation

• Il doit être adapté selon le type de risque (incendie ou inondation). En cas de plusieurs risques les cheminements peuvent être différents. Dans ce cas, utiliser des fléchages distincts parfaitement reconnaissables.

• Le fléchage sera installé dans les allées de façon à être facilement vu et par des panneaux suivant le modèle suivant :




Oter  
les  
encarts



Insérer  
les  
photos

#### POINT(S) DE RASSEMBLEMENT

(Consigne : Insérer une photo d'illustration du point de rassemblement avec logo visible)

 • Ces zones devront être situées dans des lieux sécurisés, hors d'atteinte des phénomènes.

• Les services de secours devront pouvoir y accéder.

• L'itinéraire doit être balisé, aménagé et équipé pour permettre la sécurité de l'évacuation en cas de survenue du risque.

• Ce(s) point(s) doivent être matérialisés sur le terrain par le panneau suivant :




#### FLECHAGE DU SENS D'EVACUATION

➤ Fléchage sur le site :

Tout le fléchage sur le site est en corrélation avec le plan d'évacuation. Dans chaque zone, les personnes sont amenées à suivre le sens d'évacuation au moyen des flèches apposées en hauteur sur chaque accès.



Fléchage entrée du camping

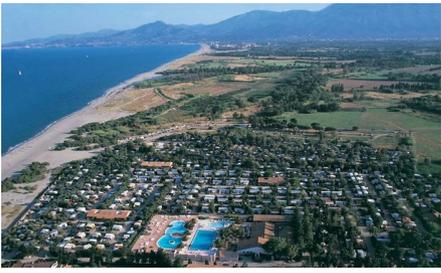


Exemple de fléchage sur le site

#### POINT(S) DE RASSEMBLEMENT

➤ Panneau présent à l'extérieur du site représentant le point de rassemblement, à l'entrée/sortie, sur le parking extérieur.





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## ▶ RÔLE DU GESTIONNAIRE FACE A UNE EVACUATION

### Consignes sur la trame de CPS

#### ▶ RÔLE DU GESTIONNAIRE FACE A UNE EVACUATION

(Consigne - suivre les consignes en cas d'évacuation)

	L'évacuation du terrain peut être décidée par le Maire, une autorité de police ou de gendarmerie, les sapeurs pompiers, voire le gestionnaire lui-même.
	En cas d'évacuation mise en œuvre par le gestionnaire, prévenir le maire (éventuellement la préfecture).
	En cas d'évacuation, les consignes suivantes devront être impérativement observées :
	- Prévoir des mesures compensatoires de sécurité dans le cas où le camping ne serait pas encore doté de zones refuge si le règlement du PPR inondation de la commune l'impose,
	- La présence sur le site d'une personne responsable des mesures à prendre <u>est obligatoire en permanence.</u>

	CONSIGNES A SUIVRE
→	mettre en route le groupe électrogène et y connecter l'éclairage de sécurité et les moyens sonores d'alerte (le cas échéant, en cas de vulnérabilité de l'alimentation générale)
→	informer les vacanciers de la décision, en plusieurs langues
→	rappeler, en plusieurs langues, les consignes d'évacuation à pied en leur indiquant de suivre la signalétique selon le type de risque – inondation ou incendie - et en rappelant que les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents
→	s'assurer que tous les vacanciers ont parfaitement compris la décision d'évacuer
→	les canaliser dans leur déplacement jusqu'au point de rassemblement ou de regroupement et les recenser
→	veiller à la prise en charge et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite (PMR) et des handicapés non autonomes vers le point de rassemblement
→	veiller à ce que les emplacements menacés soient vides de tout occupant
→	veiller à rassembler, en cas d'inondation, les occupants dans les zones refuges du camping ou, à défaut, dans les zones les plus élevées
→	veiller à la sécurité des occupants jusqu'à leur évacuation effective par les services de secours

Un guide pour la procédure d'évacuation a été diffusé :

- en amont des visites campings en 2018,
- en PJ au courrier du 5/09 (CPS des campings P1).

### Procédure d'ÉVACUATION

**I. Plan d'évacuation et de fléchage**  
 ! Dans les cas d'évacuation pour cause d'incendie par exemple :  
 Suivre le fléchage ROUGE en direction du ou des points de rassemblement !




! Dans les cas de mise en sécurité ou confinement pour cause d'inondation : Suivre le fléchage BLEU en direction des zones refuges !

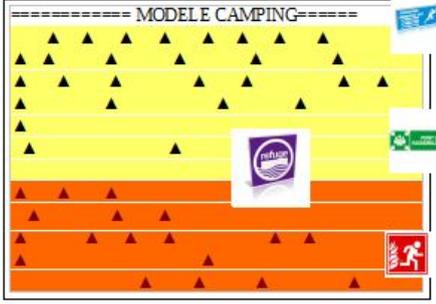


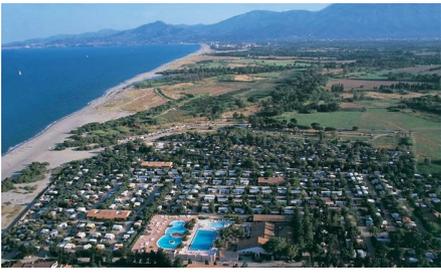

**Schéma plan d'évacuation**

**Légende:**

- ▲ emplacements
- point rassemblement
- évacuation fléchage sortie feu
- refuge
- évacuation sortie inondation

**zoning: camping nord/camping sud**  
 (il est recommandé de « découper » le camping en secteurs identifiés par exemple par différentes couleurs)





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

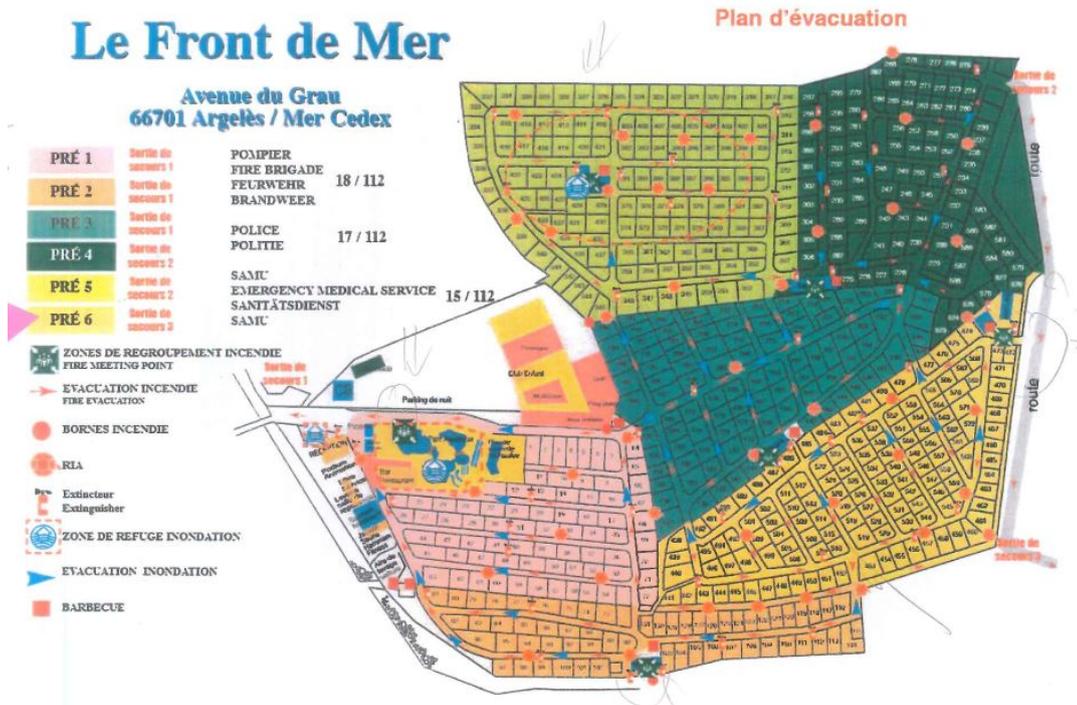
CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## PROCEDURE D'EVACUATION A ETABLIR DANS LE CPS

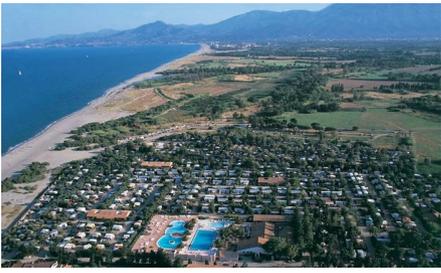
Etablir :  
une procédure d'évacuation  
complète, détaillée et  
adaptée au camping

Objectif :  
Savoir qui fait quoi, comment  
et avec quel matériel



Définir des secteurs  
d'évacuation

Les matérialiser par des couleurs  
différentes sur le plan d'évacuation  
(dans la partie évacuation)



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## 9. Annexes

### 9.1. Message d'alerte inondation.

#### Message en Français :



Pour votre sécurité, nous vous invitons à vous diriger, dans le calme, vers la zone de regroupement situé sur le solarium au niveau de la piscine, au milieu du camping.

#### Message en Anglais :



For your safety, be sure to point you in the quiet, to the pool area on the sundeck at the pool, in the middle of the campsite.

### 9.2. Message d'alerte sismicité.

#### Message en Français :



Nous venons de subir un séisme.  
Lors de tout déplacement, assurez-vous en permanence de votre sécurité (attention à la stabilité des arbres).  
Localisez vos éventuels voisins en difficulté.  
Informez-nous afin que nous puissions leur porter secours dans les meilleurs délais.

#### Message en Anglais :



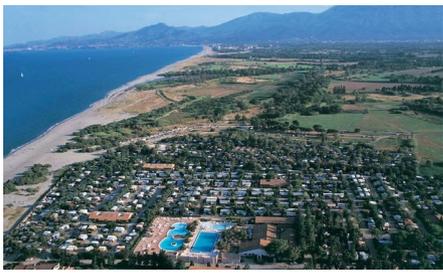
We have just suffered an earthquake.  
On any trip, make sure your security permanently (warning to the stability of trees).  
Locate your prospective neighbors in difficulty.  
Inform us so we can rescue them as soon as possible.



Conseil :

Etablir un message d'alerte codé : « M XXXXX est demandé à l'accueil ».

Préparer et pré-enregistrer si possible les messages d'alerte à diffuser.  
(en plusieurs langues)



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

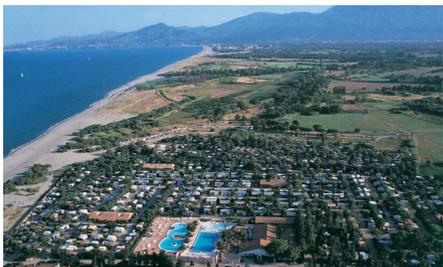


**Organiser l'évacuation  
en définissant les différents  
postes nécessaires :**

- Responsables d'évacuation
- Responsables de zones
- Personnel logistique
- Guides
- Serre-files
- Jalonneurs



*NB : les postes peuvent être regroupés ou peuvent se succéder (ex jalonneurs)*



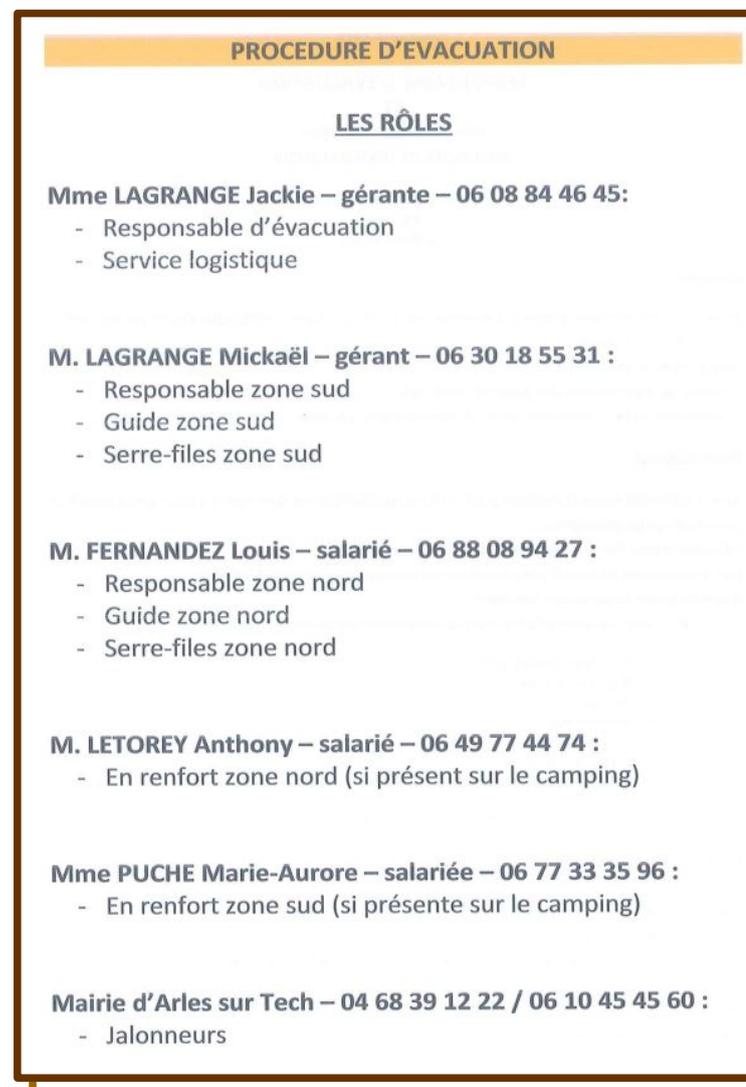
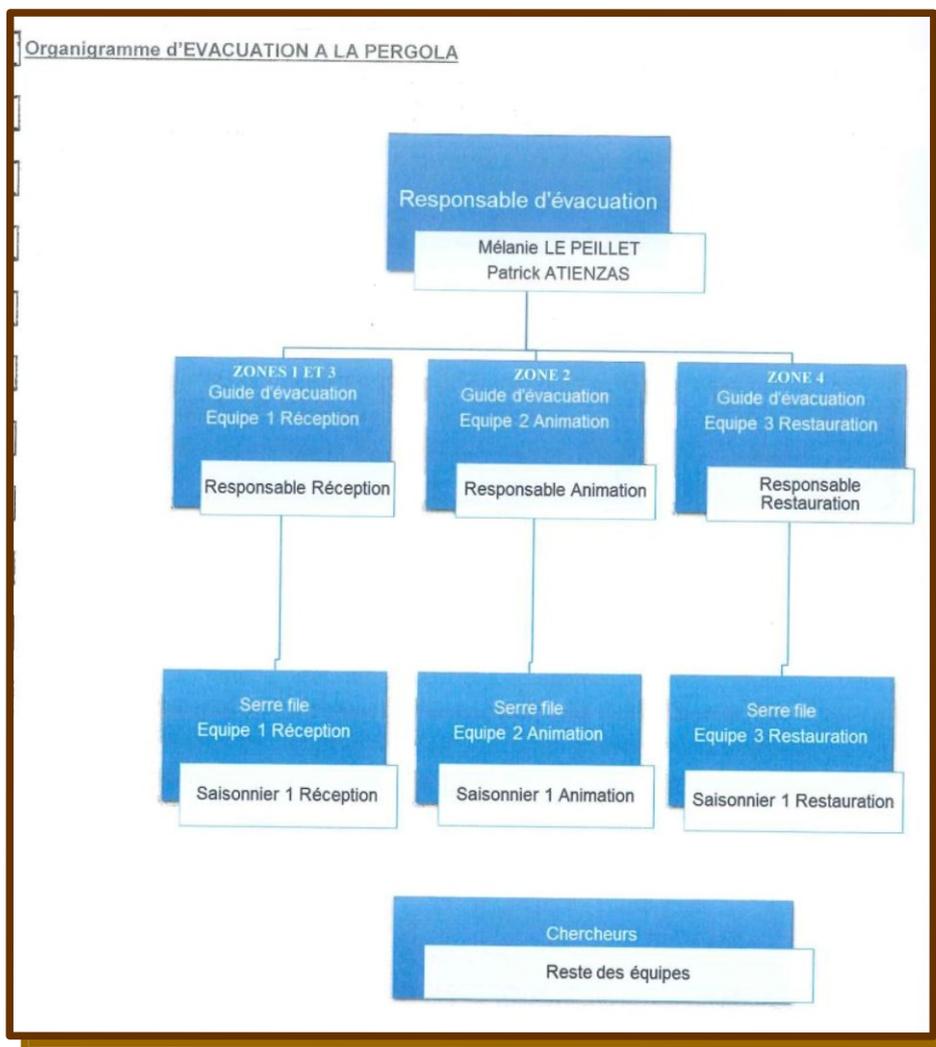
# CPS CAMPINGS

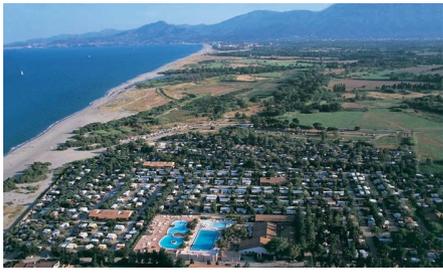
C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

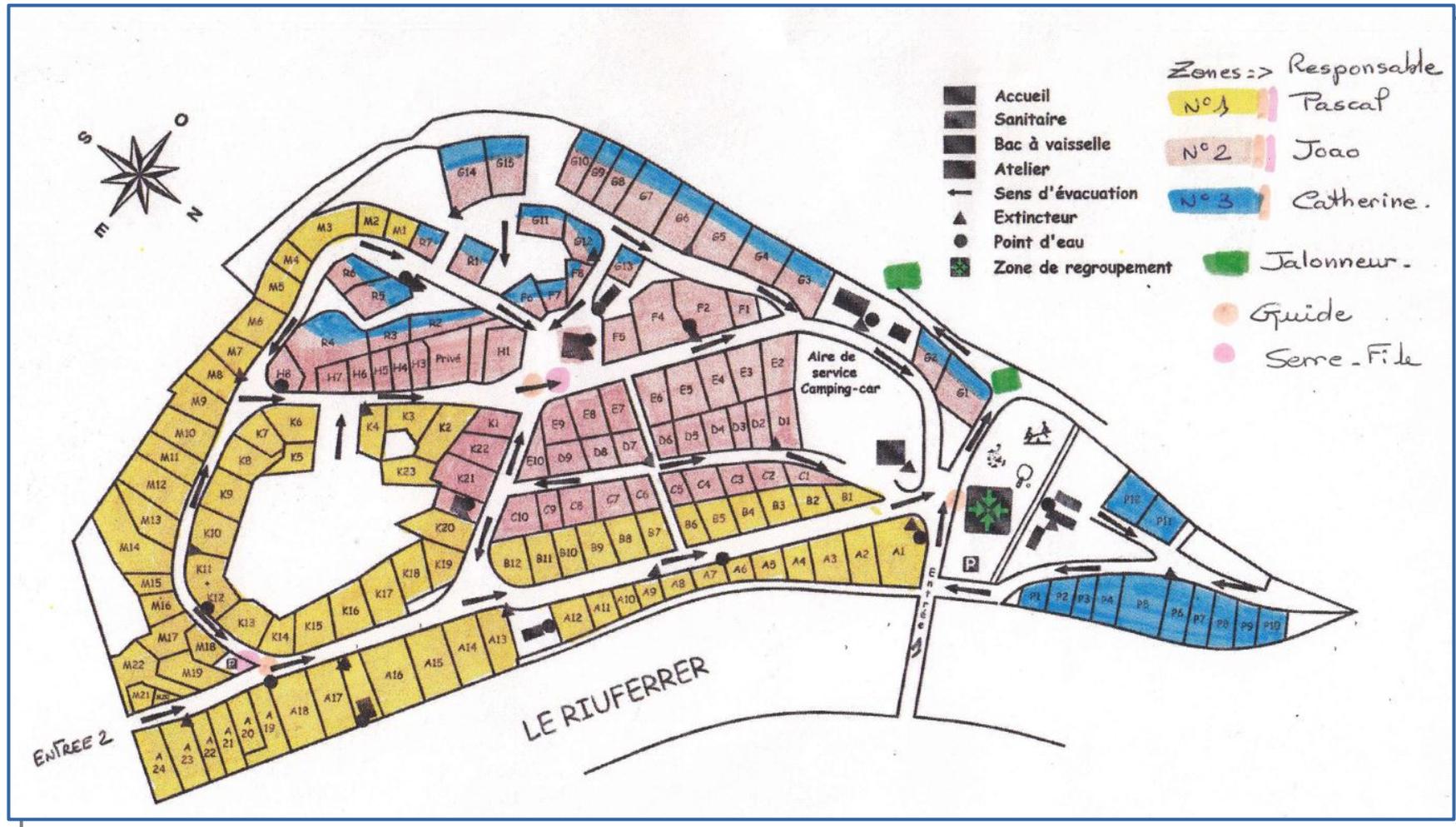
## Affecter une personne (ou fonction) à chaque poste

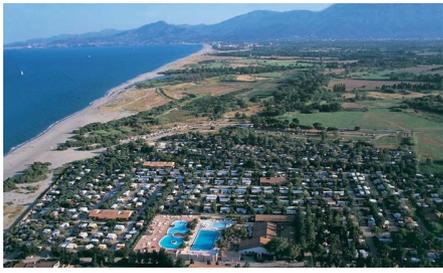




# CPS CAMPINGS

## Exemple de matérialisation sur un plan d'évacuation





# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

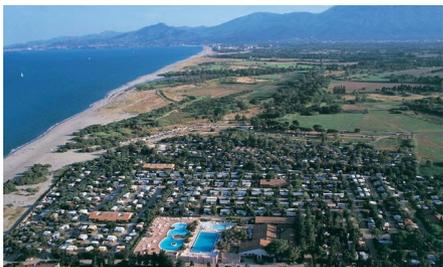
## Etablir les fiches de poste : Rôle, positionnement, moment d'action, matériel, fin de mission etc ...

### Fiche de poste Responsable (déclenchement)

- \*que dois je faire ?** – Déclencher l'évacuation  
- veiller à son bon déroulement
- \*où ?** - D'abord bureau pour distribution des consignes au personnel  
- Puis au niveau des emplacements à évacuer
- \*à partir de quand ?** – Quand l'eau atteint le seuil identifié
- \*jusqu'à quand ?** – Jusqu'à l'arrivée du dernier campeur en zone de regroupement
- \*avec quel matériel ?** - Une lampe torche  
Une chasuble réfléchissante  
Un plan des emplacements à évacuer  
Une liste nominative des campeurs  
Un plan de l'itinéraire d'évacuation...  
Un annuaire d'urgence  
Un téléphone portable (ou un talkie-walkie)
- \*que je récupère à quel endroit ?** - Dans le local technique dans le casier «Responsable».
- \*que dois-je faire en fin de mission ?** Je rends compte au maire  
J'informe mes collaborateurs

### Exemple de fiche de poste Jalonneur n°2

- \*que dois je faire ?** – Faire traverser la RD n°... en sécurité  
Indiquer la direction du point de regroupement
- \*où ?** – A l'intersection de l'entrée principale et du RD n°...
- \*à partir de quand ?** – Sur ordre du responsable
- \*jusqu'à quand ?** – A l'annonce de fin de mission par le responsable
- \*avec quel matériel ?** - Une lampe torche  
Une chasuble réfléchissante  
Un plan de l'itinéraire d'évacuation...
- \*que je récupère à quel endroit ?** - Dans le local technique dans le casier  
« Jalonneur n°2 ».
- \*que dois-je faire en fin de mission ?** Je rend compte au responsable de l'évacuation et je rejoins le point de regroupement pour aider à la distribution de boissons chaudes



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## GUIDE DE LA ZONE NORD

Mme MARIA Klerkx

N° de téléphone portable : 00 31 (0)6 51 45 05 62

DIRE et REPETER au mégaphone :

Nous évacuons le camping. Gardez votre calme. Ne courez pas.  
Rendez vous au point de rassemblement situé sur le parking à l'entrée du camping.

We evacuate the campsite. Keep calm. Do not run.  
Move away to the meeting point located on the car park at the entrance of the campsite.

Wij ontruimen de camping. Blijf kalm, ga niet rennen.  
Verzamelen bij het centrale ontmoetingspunt op de parkeerplaats bij de ingang van de camping.

Der Campingplatz muss sofort geräumt werden. Bitte behalten Sie die Ruhe. Nicht rennen.  
Begeben Sie sich unverzüglich zum Notfalltreffpunkt auf dem Parkplatz am Eingang des Campingplatzes.

PUIS rejoindre **Laure** au POINT DE RASSEMBLEMENT (Parking)

Laure : 00 33 (0)6 09 82 89 75  
Christian : 00 33 (0)6 21 32 60 64  
Réception : 00 33 (0)4 68 83 36 04

## Serre-file emplacements

### LE BORD DE RIVIERE

M. CHRISTIAN De San Fabian

N° de téléphone portable : 00 33 (0)6 21 32 60 64

RATISSER TOUS LES EMPLACEMENTS DE LA ZONE

DIRIGER LES CAMPEURS VERS LE LIEU DE RASSEMBLEMENT  
(flèches rouges ou bleues) **LE PARKING.**

VERIFIER QUE PERSONNE NE RESTE SUR LES EMPLACEMENTS.

EMPECHER TOUTE PERSONNE DE FAIRE MARCHÉ ARRIERE.

PUIS rejoindre **Laure** au POINT DE RASSEMBLEMENT.

## Exemples de fiches de poste

### FICHE DE POSTE : Les Guides

**Qui sont ils ? Où sont ils ?** Ils sont au nombre de 7 un binôme est prévu en cas d'absence de leur part et pourra servir de soutien supplémentaire.

En cas d'absence de l'un d'eux le responsable pourra désigner un remplaçant.

Zone A : **Croisement Baby Club** : Judith Ferrer / Léna Ferrer

Zone B 1 : **Tunnel Menant à l'animation** : Julien Anisset / Lucie

Zone B2 : **Club Enfant** : Tiana / Kim Thébaud

Zone C : **Devant sanitaire les peupliers** Fatima Benali / Mathieu

Zone D : **Devant Atelier** Sabrina Bensahnoun / Yolanda Bru

Zone E1 : **Devant sanitaire les pins** Thibault / Ellen / Regina

Zone E2 : **E165 début allée sanitaire individuels** Régis Veautier / Sébastien

**Que doivent ils faire ?** Les guides dirigent les clients et le personnel à évacuer les longs des chemins d'évacuation selon la situation en cours, évacuation ou mise en sécurité en zone de refuge

POSITION A PRENDRE	Point de Rassemblement Flèche Rouge	Zone de Refuge Flèche Bleu	Actions Spécifiques
<b>Zone A : croisement baby club</b>	Parking reception	Solarium piscine	Noter les personnes qui récupèrent leur enfants au baby club
<b>Zone B1 : tunnel menant à l'animation</b>	Parking reception	Solarium piscine	Interdire les retours en arrières
<b>Zone B2 : derrière la réception club enfant</b>	Terrain de pétanque	Solarium piscine	Noter les personnes qui récupèrent leur enfants au Club Enfant
<b>Zone C : devant Devant sanitaire les peupliers</b>	Parking Reception	Sanitaires les peupliers	Interdire les retours en arrières
<b>Zone D : Devant Atelier</b>	Terrain de Pétanque	Toit de l'atelier	Interdire les retours en arrières
<b>Zone E1 : Devant sanitaire les pins</b>	Parking Embouchure	Toit de la salle des Totems	Interdire les retours en arrière
<b>Zone E2 : E165 début allée sanitaire individuels</b>	Direction la mer après le portail de sortie	Toit du sanitaire les oliviers	Interdire les retours en arrière

### A partir de quand ?

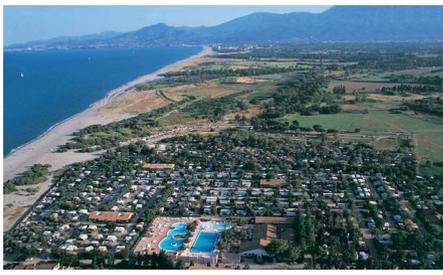
- Dès diffusion du message codé par hauts parleurs : Nom de code **Monsieur CASIMIR**  
**Rendez vous à la réception pour appel et dernières consignes**
- Sur ordre du responsable

### Avec Quel Matériel ?

Chassuble réfléchissant, mégaphones, lampes torches, plan de l'itinéraire d'évacuation, bloc note, stylo : Disponible à la réception et à l'atelier

Chaque guide est équipé d'un mégaphone Grâce au Mégaphone, le guide répète le message suivant : « Nous évacuons le camping. Gardez votre calme. Ne courez pas. Evacuez vers le point de rassemblement situé... » ou « la zone de refuge si tué ... »

**En Fin de Mission** Chaque guide rejoins le point de rassemblement et rends compte au responsable de zone.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE  
PRESCRIPTIONS DE  
SÉCURITÉ  
D'INFORMATION,  
D'ALERTE ET  
D'ÉVACUATION

des terrains de camping soumis à un  
risque naturel ou technologique  
prévisible

## FICHE DE POSTE : *Les Responsables de Secteur*

Le camping est reparti en trois secteurs bien distinct. Chaque secteur doit avoir son responsable. Voici la répartition théorique des responsables secteurs :

- Secteur **ORANGE** : La Responsable Réception
- Secteur **VERT** : Le Responsable Technique
- Secteur **BLEU** : Le Technicien-Maintenance

1. A la réception, chaque responsable de secteur récupère auprès des responsables logistiques : sa fiche de poste, la liste des clients présents par secteur ainsi qu'un sac à dos avec tout le matériel nécessaire.
2. Dans le sac à dos ils vérifient avoir : Un indélébile noir, un stylo, un « pass » mobil-homes, le plan du camping et un stock de plan d'évacuation (pour les clients), un porte-document pour sa liste et sa fiche de poste, leur téléphone portable pour rester joignable. Et mettent un chasuble réfléchissant.
3. Chacun se dirige vers son secteur et commence par le début de la liste :

**Le secteur ORANGE** : définit du numéro 1 à 111B (de l'allée des Méduses à l'allée des Iles.) **Le secteur VERT** : définit du numéro 112 à 207 (de l'allée des Mouettes à l'allée des Galets.)

**Le secteur BLEU** : définit du numéro 208C à 292 (de l'allée des Cyprès à l'allée des Pins.)

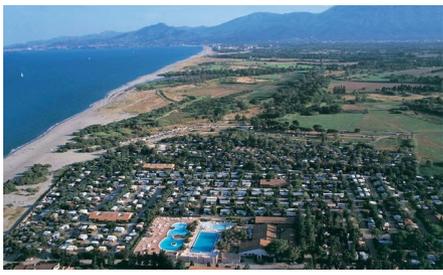
4. Le responsable de secteur passe d'emplacement par emplacement et demande aux clients de procéder à l'évacuation, de suivre le fléchage d'évacuation pour se rendre aux points de rassemblement
5. Le responsable de secteur vérifie que le locatif est vide et fait une croix sur la porte avec le marqueur pour indiquer qu'il est bien évacué. Si le mobil-home est fermé à clé il faut ouvrir avec le pass et vérifier qu'il est bien vide.
6. Lorsque les Responsables de secteurs ont fini d'évacuer leur secteur, ils envoient un SMS aux Responsables Logistiques, au guide et au Serre-file. Ils rejoignent également les points de rassemblement/refuge après confirmation des contrôleurs que tous les client(e)s sont aux différents points de rassemblement/refuge.

## FICHE DE POSTE : *Contrôleurs point de rassemblement/refuge*

Le rôle du Contrôleur de point de rassemblement/refuge est de pointer les clients présents pour s'assurer que tout le monde est présent. Le poste sera pris par les autres salariés du Camping : Animateurs, Surveillants baignade, Salariés du bar/restaurant, Réceptionnistes...

**Nous avons 1 point de rassemblement ainsi que 3 zones de refuges, 4 personnes sont désignées pour assurer ce poste de contrôleur.**

1. Le contrôleur se rend à la Réception pour récupérer son matériel ainsi que sa fiche de poste.
2. Il vérifie son matériel : La liste de tous les présents dans le camping, la liste du personnel présent dans le camping, un plan, un porte document, un stylo, un chasuble réfléchissant et son téléphone portable.
3. Les salariés nommés contrôleurs se répartissent les points suivants :  
En cas d'inondation : 4 personnes pour 4 zones de refuges
  - 1 salarié au solarium
  - 1 salarié au-dessus du restaurant
  - 1 salarié au-dessus de la Réception
  - 1 salarié au terrain de pétanqueEn cas d'incendie : 2 personnes pour 1 zone de regroupement
  - 2 salariés au terrain de pétanque
4. Le contrôleur accueille les clients et recense les présents avec sa liste.
5. Il communique ce recensement aux Responsables logistiques et aux autres contrôleurs pour vérifier que tous les client(e)s sont présents.
6. Après vérification, les contrôleurs préviennent leurs collègues qu'ils peuvent désormais rejoindre les points de rassemblement/refuge.



# CPS CAMPINGS

C.P.S.

CAHIER DE PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ D'INFORMATION, D'ALERTE ET D'ÉVACUATION des terrains de camping soumis à un risque naturel ou technologique prévisible

## PROCEDURE D'EVACUATION INCENDIE OU CONFINEMENT INONDATION

**Dans les cas d'évacuation pour cause d'incendie par exemple, il faut suivre le fléchage rouge en direction des points de rassemblement :**

- Zone A, D, F, T : Au terrain de pétanque
- Zone B, C : Devant la réception
- Zone E : Sur le parking de nuit
- Zone M : Sortie Embouchure côté Mer



C'est à partir des zones de rassemblement que l'évacuation du camping peut commencer en direction du lieu décidé en commun accord avec la mairie par défaut le stade de Barcarès.



**Dans les cas de mise en sécurité ou confinement pour cause d'inondation, il faut suivre le fléchage bleu en direction des zones de refuges :**

- Zone A, D : Au-dessus de l'atelier
- Zone B, T, F : Solarium Piscine
- Zone C : Sanitaires Les Peupliers
- Zone E : Au-dessus de la salle des Totems
- Zone M : Au-dessus des sanitaires les Oliviers



Ces zones de refuge permettent la mise en sécurité interne du public et sont accessibles pour un éventuel hélitreuillage.

## FICHE REFLEXE DU PERSONNEL

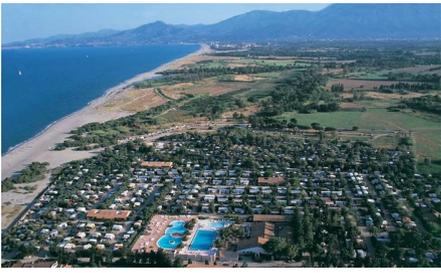
Check-list recensant les principales actions à mener.

(notamment en l'absence du gestionnaire)

### FICHE REFLEXE POUR LE PERSONNEL

En cas d'évacuation du camping « inondation ou feu de broussailles »

- Informer la Direction par téléphone ou talkie-walkie
- Téléphoner au 18 ou 112 en cas de feu
- Rappeler les collègues de travail qui ne sont pas présents au camping
- Diffuser oralement (mégaphone) l'ordre d'évacuation
- Mettre un équipement fluorescent et s'équiper de lampes torche
- Surveiller le déroulement de l'évacuation sans oublier personne
- Rassembler les campeurs aux points de regroupement ou à l'extérieur du camping en cas d'incendie.



# CPS CAMPINGS



## 6<sup>ème</sup> PARTIE PRESCRIPTIONS DE SECOURS

Compléter le tableau et vérifier si les accès et les dispositifs de défense contre l'incendie sont conformes à l'arrêté préfectoral de 2014



### DESCRIPTION DES MOYENS DE SECOURS

(Consigne : compléter chaque paragraphe ...)

SECOURS	
 <b>Alimentation électrique de sécurité :</b>	Type : <input type="checkbox"/> automatique <input type="checkbox"/> manuelle Mise en route : Essais périodiques : (préciser jours, dates et heures) Eclairage de sécurité (éclairage de secours, points lumineux, lampes torches...)
	Autonomie : <input type="checkbox"/> automatique <input type="checkbox"/> manuelle
 <b>Nombre et localisation d'accès au camping (utilisables par les moyens de secours)</b>	Nombre d'accès routiers carrossables : Largeur des accès (m) : Aires de retournement si impasse > 100 m : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Localisation :
	Localisation :
 <b>Matériels de « Sécurité incendie »</b> <i>N.B. : Les matériels de secours "sécurité incendie" existants devront figurer sur le plan d'évacuation joint à ce cahier.</i>	Nombre d'extincteurs : Localisation :
	Nombre de poteaux incendie : Localisation :
	Nombre de points « Robinet Incendie Armé » (RIA) : Localisation :
	Nombre de points d'eau équipés de tuyaux : Localisation :
Autres :	Baignade surveillée ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Arrêt d'urgence facilement accessible ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Matériel d'oxygénothérapie ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
 <b>Secourisme :</b>	Personnel formé aux premiers secours ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

